



Droits de la femme, égalité et autonomisation des filles dans le contexte de la COVID-19

SOMMAIRE

Editorial

Gros Plan

Journée internationale de la radio et de la télévision en faveur des enfants 2021	4-5
Dans un hôpital du Bénin, une femme-médecin prend les rênes de la lutte contre la COVID-19	6-7
Bibliothèque numérique du MASM	8
Promotion de l'égalité de genre : Le PNUD Bénin obtient la médaille d'argent	9

Vie des Agences

Le Ministère des Sports et l'UNICEF lancent U-Report Bénin	10-11
Le PNUD pour des Solutions numériques de modernisation de l'administration publique	12-13
L'OMS Bénin remet 2166 registres de rapports de collecte de données au Programme National de Lutte contre les Hépatites (PNLH)	14-15

Actualité

Le SNU soutient le Bénin en tant que champion de l'initiative Education Plus	16-17
Le métier d'infirmière en temps de pandémie de COVID-19	18-19

Annonce

Monsieur Salvator Niyonzima, nouveau Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin	20
---	----

Directeur de publication :

Salvator Niyonzima
Coordonnateur Résident

Coordonnatrices du comité de rédaction :

Margarete Molnar
(Directrice Pays ONUSIDA)
Djanabou Mahondé
(Représentante UNICEF)

Comité de rédaction :

Bureau du
Coordonnateur Résident :
Yézaël Adoukonou

FAO
Maurice Ahounou

OMS
François Agossou

PNUD
Elsie Assogba
Roger Attemba

UNESCO
Corinne Moussa-
Vignissy

UNFPA
Frankèle Zossoungbo

UNICEF
Marion Desmurger
Hippolyte Djiwan

PAM
Makeba Tchibozo

ONUSIDA
Dr Yasmine Ibrahim

OIM
Omoloto Carine Marel
Hounsinou



Editorial

En ce début d'année 2021, et pour mon premier éditorial du bulletin Trait d'Union, je voudrais vous souhaiter mes vœux de bonne et heureuse année 2021. Je salue toutes les personnes qui contribuent chaque trimestre à rendre disponible notre bulletin d'informations Trait d'Union.

Comme vous le savez, la crise sanitaire de la COVID-19 qui affecte notre monde s'est vite transformée en une crise socioéconomique sans pareille touchant toutes les couches de la société. Elle a créé une récession économique historique avec des niveaux records de précarité et de chômage, ce qui provoque à son tour une crise humaine sans précédent qui frappe plus durement les personnes les plus vulnérables et met en cause la mise en œuvre de l'Agenda de développement 2030 et son engagement central de « Ne laisser personne de côté ».

Face à cette situation, les décideurs, les partenaires au développement en particulier le Système des Nations Unies, doivent agir de toute urgence afin d'atténuer les impacts socioéconomiques et appuyer les gouvernements et les populations à prendre des mesures qui permettront de construire un avenir meilleur. Nous devons accélérer notre offre de développement en respectant pleinement les principes qui sous-tendent l'appel mondial lancé par le Secrétaire Général de l'ONU pour la circonstance. Les mesures doivent viser à protéger les populations et la planète, à préserver les acquis en matière d'Objectifs de Développement Durable, à garantir l'égalité, à promouvoir la transparence, la responsabilité et la collaboration, à renforcer la solidarité et à placer la voix, les droits et la volonté de chacun au cœur de notre action.

Dans son message vidéo diffusé à l'occasion de la Journée Internationale des Femmes, le Secrétaire Général, Antonio Guterres a encore mis l'accent sur le cadre du relèvement après la pandémie, les mesures de soutien et les plans de relance qui doivent cibler spécifiquement les femmes et les filles. « Il faudra notamment investir dans des entreprises appartenant à des femmes et l'économie des services à la



©DR

*Monsieur Salvator Niyonzima, nouveau
Coordonnateur Résident du Système des Nations
Unies au Bénin*

personne. Le relèvement nous offre l'occasion de rompre avec des siècles d'exclusion et d'inégalités. »

La thématique de ce premier trimestre du bulletin Trait d'Union, "Droits de la femme, inégalités de genre et autonomisation des filles dans le contexte de la COVID-19" cadre bien avec le message du Secrétaire Général.

« Qu'elles soient à la tête d'un pays, d'une entreprise ou d'un mouvement populaire, les femmes agissent concrètement pour le bien commun et font progresser la réalisation des objectifs de développement durable. Il est temps de construire un avenir d'égalité »

Par ailleurs, l'épanouissement et le bien-être des populations en particulier des femmes occupent une place de choix dans les projets et programmes de développement. Des efforts inlassables doivent se poursuivre pour l'accompagnement de la promotion des droits de la femme.

Dans ce numéro, vous y trouverez entre autres des articles sur le rôle important des femmes dans la lutte contre la COVID-19, la promotion de l'égalité du genre sans oublier les actions qui ont marqué la vie des agences au Bénin au cours de ce 1er trimestre 2021.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Journée internationale de la radio et de la télévision en faveur des enfants 2021

Louise, journaliste radio et championne de la protection des enfants



©Reine David Gnahoui

Louise Bio Bouabé, journaliste et animatrice de Radio Bio Guéra FM

Journaliste et animatrice en charge des productions relatives aux droits de l'enfant, Louise Bio Bouadé est la seule femme à la rédaction de Radio Bio Guera FM dans la commune de Ségbana, située au nord-est du Bénin. A l'occasion de la Journée internationale de la Radio et de la Télévision en faveur des Enfants (JRTV) célébrée chaque 6 mars, notre collègue Reine David Gnahoui, Associée à la Communication, a parcouru plus de 650 km pour aller à la rencontre de cette championne de la protection des enfants.

Radio Bio Guera FM de Ségbana est l'une des rares radios communautaires au sein de laquelle exerce une femme, surtout dans la zone septentrionale du Bénin.

Déterminée à se battre dans son travail pour émerger parmi les hommes, elle est très fière d'exercer cette profession qui lui sert de tremplin pour défendre et promouvoir les droits

de l'enfant. « Au sein de la rédaction, je réalise des émissions qui se focalisent sur la santé des enfants, notamment l'alimentation des enfants et la lutte contre la malnutrition » précise-t-elle.

Pour Louise, le droit à la santé de l'enfant commence depuis le ventre de sa mère. C'est pourquoi, elle consacre aussi une partie de ses émissions pour « sensibiliser les femmes sur



le respect des calendriers des consultations prénatales, mais aussi sur la reconnaissance des signes de danger chez les enfants ».

Par ailleurs, « j'anime aussi une émission sur la lutte contre le travail des enfants » explique Louise toute fière de contribuer à sauver la vie des enfants des mains de leurs prédateurs. « En 2020, par deux fois, des trafiquants d'enfants ont été interceptés à Ségbana, grâce à la collaboration des populations avec la police et le Centre de promotion social (CPS). J'ai été très fière parce que grâce à mes émissions, la population a compris la gravité de la traite des enfants et elle signale désormais les cas de traite d'enfants » rapporte la championne des droits de l'enfant.

Loin des micros, des enregistreurs et de son bloc note, Louise promeut également les droits de l'enfant au sein de sa communauté. « Mon engagement à protéger les enfants m'a conduit actuellement, en collaboration avec ma famille et avec l'aide du CPS de Ségbana, à abriter chez nous une veuve et ses trois enfants mineurs. La plus âgée a 8 ans et le plus petit 11 mois. J'ai lutté pour que celle qui a 8 ans puisse être scolarisée. Elle a commencé la rentrée scolaire 2020-2021 et fréquente la première année d'une école publique primaire » raconte Louise, l'émotion dans la voix.

A l'instar de ses confrères, elle affronte toutes les difficultés liées au métier du journalisme. Aller sur le terrain pour réaliser les reportages, être prise de court pour aller faire un repérage ou une enquête, de jour comme de nuit, revenir transcrire les informations collectées, être retenue tardivement pour une émission, etc.

« Cela m'avait semblé difficile au début, mais avec détermination j'assure toutes les tâches qui me sont confiées, » indique-t-elle en mentionnant tout de même le soutien de ses collègues.

« Le journalisme est le travail du terrain et exige de travailler avec une certaine vigueur et de la rigueur. Quand tu es au micro et que tu te rends compte que des milliers d'auditeurs t'écoutent, cela t'effraie un peu. « J'exerce ce métier avec de la joie et de la détermination et je m'en sors bien. Le métier de journalisme peut faire peur aux femmes mais c'est parce qu'elles ne l'ont jamais tenté » affirme la professionnelle des médias.

Durant cette période de la COVID-19, Louise sensibilise la population et les enfants sur la pandémie durant ses émissions et parle à son auditoire de la gravité de la maladie. Elle exhorte la population à respecter scrupuleusement les gestes barrières.

« Nous faisons des recherches sur internet et mettons les chiffres à la disposition de la population. Nous les informons des décès qu'il y a dans les autres pays et au Bénin pour leur montrer que la maladie est vraiment dangereuse. Nous insistons beaucoup sur le lavage des mains et le port de masque car dans notre milieu c'est un peu compliqué de faire autrement » argumente la journaliste.

Louise espère que d'autres femmes lui emboîteront le pas pour devenir des championnes des droits de l'enfant. De même, elle souhaite l'émergence de plusieurs femmes journalistes pour contribuer ainsi à diversifier le milieu des médias au Bénin.



Dans un hôpital du Bénin, une femme-médecin prend les rênes de la lutte contre la COVID-19



©Hermès Amoussouvi

Au Bénin, visite de la Dre Rokhiatou Babio auprès d'un patient hospitalisé pour le rassurer de la bonne évolution de son traitement et s'enquérir de son état de santé

« Le moment le plus pénible dans la gestion de cette crise fut en juin 2020 lorsque j'ai eu trois cas graves de COVID-19. Ils sont tous morts le même jour ».

Dre Rokhiatou Babio est l'une des rares femmes au Bénin à diriger une équipe médicale en première ligne pour sauver des vies humaines de la pandémie de coronavirus. Elle décrit son expérience déchirante de cette journée sombre et cruelle, un mois après son entrée en fonction : « Une patiente, parmi les trois, est pratiquement décédée dans mes bras ».

Un silence profond l'envahit, et elle poursuit. « Et, il faut s'occuper des parents après l'annonce du décès. Le plus dur pour leurs parents est de ne pas pouvoir emporter la dépouille mortelle. Il est difficile de les convaincre, même avec l'aide d'un psychologue », raconte-t-elle.

Dans la gestion de la COVID-19, le Gouvernement du Bénin a pris des mesures strictes d'enterrer tous les morts liés au coronavirus. Les parents ne peuvent donc ni reprendre le corps ni procéder eux-mêmes à l'inhumation.

Dre Babio est une femme-médecin généraliste, aux urgences du Centre hospitalier universitaire du Borgou, au Bénin. Multifonctions, elle supervise une équipe de 40 membres du personnel médical au centre de prise en charge COVID-19 à l'Hopital d'instruction des Armées du Borgou. Son centre reçoit des patients atteints de coronavirus de cinq des 12 départements du pays - Atacora, Borgou, Alibori, Donga et Collines. Et elle gère également le Centre hémorragique de la fièvre Lassa à Parakou.

Inspirer confiance aux membres de l'équipe moins expérimentés

En tant qu'experte chevronnée des urgences médicales et des réponses aux épidémies travaillant dans le nord du Bénin, Dre Babio a géré quatre crises sanitaires au cours de sa carrière. Confrontée à la pandémie COVID-19, sa cinquième urgence, elle a rapidement inspiré confiance aux autres membres de l'équipe « moins expérimentés ».



« Dès ma prise de fonction, l'objectif était de sauver la vie de patients tout en protégeant le personnel soignant, dont la plupart n'avaient jamais géré une épidémie auparavant. Il était donc nécessaire dès les premiers jours d'instaurer un climat de confiance et de leur donner envie de gérer les patients COVID-19 », a-t-elle déclaré.

Dre Babio a divisé son personnel en trois équipes multidisciplinaires et mixtes. Pour obtenir le meilleur de chacun(e), elle est toujours à leur écoute et répond à leurs questions professionnelles comme personnelles.

« Chaque collègue a mon numéro et peut aussi me contacter à tout moment pour déposer une plainte. Cela réduit le stress du personnel et garantit une bonne gestion de l'épidémie », a-t-elle ajouté.

Mais c'est parfois une surprise pour les gens de voir une femme en charge du service des urgences, de plus comme coordinatrice de la gestion des cas COVID-19.

« Certaines personnes vont jusqu'à dire que, comme je suis une femme, j'ai été nommée coordinatrice parce que j'étais amie avec les autorités. Sans savoir que depuis 2016, je gère des épidémies de fièvres hémorragiques virales à Lassa et que cette compétence est reconnue au niveau international », a souligné Dre Babio.

Son collègue, le Dr Hermès Melvis Amoussouvi, médecin généraliste, est bien d'accord avec elle, et reconnaît que la notion de leadership est asexuée.

« Un(e) leader doit être capable d'inspirer à la fois les femmes et les hommes. Il est important, et cela se remarque de plus en plus, que les femmes prennent conscience de leur capacité à faire autant, voire mieux, que les hommes. Les femmes ont leur propre potentiel et nous devons l'accepter », insiste le Dr Amoussouvi.

Intégrer les femmes dans tous les secteurs de la société

L'équipe des Nations Unies au Bénin travaille en étroite collaboration avec le gouvernement du pays pour faciliter l'intégration des femmes dans tous les secteurs de la société, y compris la médecine.

« Nous ne pouvons pas construire l'avenir que nous voulons et atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) sans l'entière participation de toutes les parties prenantes de la société, en particulier les femmes », a déclaré Salvador Niyonzima, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin.

Il souligne l'importance de la promotion de l'égalité des sexes et des droits des femmes dans un contexte social plus large : « L'égalité des sexes, inscrite dans l'ODD 5, est souvent mesurée par l'existence d'un cadre juridique pour promouvoir, faire respecter et contrôler l'application des principes de non-discrimination fondée sur le sexe ».

Depuis que le premier cas de COVID-19 a été déclaré au Bénin le 16 mars 2020, le centre géré par Dre Babio a enregistré 117 patients atteints de coronavirus avec 96 cas guéris et 5 toujours sous traitement. Au niveau national, le pays a enregistré 5.434 cas confirmés à la fin de février 2021, dont 4.248 guéris, 1.116 en cours de traitement et 70 décès.

Sous la direction du Coordonnateur Résident de l'ONU, toutes les agences résidentes de l'ONU au Bénin et d'autres entités ont consacré des efforts considérables à la lutte contre la COVID-19, offrant au gouvernement un large éventail de soutiens, y compris le matériel essentiel, l'équipement médical, les finances, le renfort psychologique et la formation, la réalisation de l'étude d'impacts socio-économiques pour aider au relèvement post COVID-19. Ces aides du Système des Nations Unies au Bénin ont également été directement fournies à tous les centres de traitement du Coronavirus, dont celui de la Dre Babio à Parakou.

Ainsi, et avec son expérience et son enthousiasme, elle assure la gestion quotidienne du centre, le suivi des traitements, la prise en charge des cas compliqués et les soins, sans relâche. Dre Babio, motivée, va toujours de l'avant.

« Quel plaisir de voir nos patients guérir. Je me sens réconfortée quand ils expriment leur reconnaissance pour notre soutien. Oui, nous sauvons des vies humaines », a-t-elle déclaré avec détermination.

Sa compétence est reconnue par ses pairs et ses patients. « Je tire mon chapeau à cette équipe très dynamique sous la direction d'une femme rigoureuse et méthodique », s'exclame Hermine Fatoumbi, une patiente juste guérie de la COVID-19, en leur rendant hommage.



Bibliothèque numérique du MASM

Une plateforme à la disposition des acteurs de la protection de l'enfant



©UNICEF Bénin/Hippolyte DJIWAN

La Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance Véronique Tognifodé Mèwanou (d) et la Représentante de l'UNICEF au Bénin Djanabou Mahondé (g).

La Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance Véronique Tognifodé Mèwanou et la Représentante de l'UNICEF au Bénin Djanabou Mahondé ont procédé le 2 mars 2021 à l'Infosec à Cotonou au lancement officiel de la bibliothèque numérique spécialisée sur la protection de l'enfant.

La Bibliothèque Numérique Spécialisée sur la Protection de l'Enfant (BNSPE) du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM) est une plateforme web, mise à la disposition des acteurs du domaine de la protection de l'enfant et du grand public y compris les enfants, offrant un accès gratuit et permanent aux documents d'archives sur la protection de l'enfant.

Réalisée avec le soutien technique et financier de l'UNICEF, elle permet un meilleur accès aux documents relatifs à la protection de l'enfant, qui sont regroupés par typologie et en téléchargement libre.

« Cette initiative répond au double besoin de rendre accessible les documents d'archives et de mettre l'information à la disposition des usagers. Elle participe de la mise à disposition d'un interface web de consultation de la législation et de la documentation produite

au Bénin sur la protection de l'enfant et favorise la recherche documentaire et prend en compte les différentes thématiques qui cadrent avec la protection de l'enfant » a expliqué la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance Véronique Tognifodé Mèwanou. Elle a conclu son message en rappelant que « les efforts du Gouvernement dans le

domaine du numérique favorisent l'exploitation, de façon optimale, des vastes possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ».

Tout en saluant l'initiative, la Représentante de l'UNICEF a souligné que « l'accès à l'information est un accélérateur du Développement Durable ». Mme Djanabou Mahondé a précisé que « dans le secteur de la protection de l'enfant, la documentation regorge beaucoup d'informations. Dès lors, la gestion efficace de l'information s'avère indispensable pour favoriser un accès facile au public ».

« Cette bibliothèque numérique est une innovation au niveau technologique et social, une source libre et facile d'accès aux documents sur la protection de l'enfant et un moyen de sensibilisation sur la protection de l'enfant » a poursuivi la Représentante de l'UNICEF au Bénin, en invitant d'autres partenaires à se joindre à l'initiative en vue de contribuer à l'intégration des autres composantes cibles du projet.

Propriété du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance du Bénin, la production des contenus de la Bibliothèque Numérique Spécialisée sur la Protection de l'Enfant est assurée par la Direction des Systèmes d'Information (DSI) du MASM. La plateforme web est accessible à l'adresse <https://bibliotheque.social.gouv.bj>



Le PNUD Bénin obtient la médaille d'argent pour sa capacité de promotion de l'égalité de genre



©UN Bénin / Yézaël Adoukonou

Le personnel féminin fier du certificat reçu pour le processus de « Gender Equality Seal », qui a valu la médaille d'Argent au Bureau du PNUD Bénin

Le Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bénin a obtenu en 2020 la médaille d'Argent dans le cadre du Processus « Gender Equality Seal » grâce à son engagement en faveur de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes à travers ses différents projets et programmes.

Le programme de certification de la promotion de genre ou Gender Equality Seal (en anglais) est un label initié par le PNUD au niveau mondial pour en finir avec les discriminations liées au genre. C'est un processus de certification qui permet de reconnaître la bonne performance des bureaux dans les différents pays au niveau des résultats de promotion de l'égalité des sexes. Il fournit un cadre clair, précis et motivant pour guider les cadres supérieurs dans leur mission d'établir un lien entre l'égalité des sexes au travail et les résultats de développement obtenus. C'est une initiative d'assurance qualité qui permet de suivre, de mesurer et de certifier la compétence et les réalisations entrant dans le cadre de la promotion des droits des femmes, de l'autonomisation des femmes et la réalisation des objectifs d'égalité des sexes.

Le processus de « Gender Equality Seal » a démarré depuis 2013 et est lancé chaque deux ans afin de permettre à tous les bureaux pays désireux d'y participer, de se faire évaluer pour mieux se doter d'outils pour se renforcer. La certification pour l'égalité des sexes établit des normes minimales et dispose de 44 indicateurs à vérifier avec des évidences pertinentes dans sept domaines clés à savoir : (i) les systèmes de gestion ; (ii) les capacités internes en matière de promotion du genre ; (iii) l'environnement de travail favorable ; (iv) la gestion des connaissances ; (v) les

programmes / projets ; (vi) les partenariats ; et (vii) les résultats / impacts. A l'issue du processus, des médailles d'Or, d'Argent ou de Bronze sont attribuées aux bureaux du PNUD évalués, sur la base du pourcentage des points de référence satisfaisants obtenus.

Le bureau du PNUD Bénin n'est pas resté en marge de ce processus, afin de faire évaluer sa capacité de prise en compte du genre et d'appui à la promotion du genre à travers ses différents projets/programmes. Il a déjà participé à deux phases de ce processus de certification : la phase 2015-2016 et la phase 2018-2019 qui lui a permis d'obtenir la médaille d'Argent. Le Bénin figure parmi les quatre (4) pays d'Afrique francophones certifiés, grâce à ses capacités de fortes synergies entre les actions d'intégration dans différents domaines organisationnels ; de l'intégration effective du genre dans les cycles de planification, dans les projets/programmes ; aux plaidoyers et accompagnement de toutes les institutions et communautés sur les questions de genre et sa légitimité en tant qu'acteur engagé pour l'égalité des sexes et ses résultats observés au sein des communautés.

La Médaille d'Or est l'objectif visé par le bureau pays pour les phases à venir.



Le Ministère des Sports et l'UNICEF lancent U-Report Bénin une plateforme sociale pour amplifier la voix des jeunes



© UNICEF Bénin-2021-Yanick-Folly

Photos de famille des officiels et des responsables des associations de jeunes présentes à la cérémonie de lancement de U-Report à Cotonou ce 23 mars 2021

Le lancement officiel de la plateforme U-Report au Bénin a eu lieu ce mardi 23 mars 2021 à Cotonou. A l'initiative du Ministère des Sports et de l'UNICEF, cette plateforme a été présentée à une vingtaine d'associations de jeunesse du pays pour intégrer leurs attentes et perspectives.

U-Report est une plate-forme sociale par et pour les jeunes, disponible dans plus de 70 pays à travers le monde et mobilisant plus de 12 millions de U-Reporters. Elle permet d'amplifier la voix des jeunes pour qu'ils s'informent et participent au débat public, se prononcent sur des enjeux de société et proposent des solutions aux problèmes auxquels ils font face.

Au Bénin, U-Report sera déployé à travers un système de SMS gratuit, sécurisé et anonyme, une application mobile disponible hors ligne, un service de messagerie vocale et sur Facebook Messenger. Des sondages et un centre d'information sur les sujets qui intéressent les jeunes seront mis à disposition. Les résultats de ces sondages et interactions formeront la base

d'un dialogue avec les preneurs de décision et la société civile.

« Le Bénin est un pays de plus en plus jeune : 2 Béninois sur 3 ont moins de 25 ans. Il est donc essentiel que nous mettions à la disposition des jeunes des outils de dialogue, d'information et de mobilisation pour qu'ils puissent pleinement participer au développement de leur société, » a expliqué Djanabou Mahondé, Représentante de l'UNICEF au Bénin.

Etant donné que ce lancement intervient dans un contexte de crise sanitaire mondiale, « U-Report sera également une opportunité pour sensibiliser les jeunes sur la COVID-19, la vaccination et les gestes barrières à respecter et de répondre aux rumeurs tout en offrant un accès gratuit,



transparent et anonyme à des informations fiables sur le virus et ses conséquences, » a-t-elle ajouté.

Pour Salvator Niyonzima, Coordonnateur Résident des Nations Unies au Bénin, « U-Report s'insère dans la mise en œuvre de la stratégie des Nations Unies pour la «Jeunesse 2030» qui vise à accroître l'efficacité et la portée de l'action pour répondre aux besoins des jeunes, de renforcer leur capacité, de promouvoir leurs droits tout en respectant leur diversité, et d'encourager leur mobilisation et leur participation à la réalisation, et le suivi de l'Agenda de Développement 2030 ».

« Cet outil nous offrira l'opportunité de dialogue avec la jeunesse béninoise, et de pouvoir échanger sur les sujets qui préoccupent et donnent de l'espoir à la jeunesse, en lien avec la réalisation des Objectifs de Développement Durable, » a-t-il déclaré.

Le Ministre des Sports, Oswald Homeky, a renforcé l'importance de la mobilisation des jeunes dans le développement socio-économique du pays. « J'encourage toutes les associations de jeunes à devenir des U-Reporters en s'inscrivant à la plateforme, pour que leurs opinions et aspirations guident notre engagement avec la jeunesse et renforcent le dialogue. J'espère également qu'à travers U-Report, nous arriverons à informer et communiquer avec les jeunes les plus isolés et les plus marginalisés pour ne laisser personne de côté ».

U-Report Bénin cible principalement les adolescents et jeunes âgés de 15 à 35 ans. Pour devenir un(e) U-Reporter, il suffit de s'inscrire à la plateforme en envoyant le mot « UREPORT » par SMS au numéro 132 ou sur Facebook, Messenger sur @UReportBenin. U-Report est un outil gratuit, sécurisé et anonyme.

#ENSEMBLE

NOUS NOUS

EMBRASSERONS

NOUS DEVONS VEILLER À CE QUE TOUS AIENT ACCÈS AUX VACCINS AFIN DE NOUS PERMETTRE DE REPRENDRE LA VIE TELLE QUE NOUS LA CONNAISSONS ET L'AIMONS

À NOUVEAU





Le PNUD pour des Solutions numériques de modernisation de l'administration publique



©PNUD Bénin / Roger ATTEMBA

M. Aoualé Mohamed Abchir, Représentant Résident du PNUD remettant à Mme Adijatou Mathys, Ministre du Travail et de la Fonction Publique des matériels destinés à l'installation et au fonctionnement des centres communaux de services publics

Contribuer à la mise en œuvre d'une administration intelligente pour un accès des populations à des institutions responsables, transparentes, efficaces et à une administration publique moderne, c'est le but visé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à travers la signature d'un nouveau Projet d'Appui à la Dématérialisation des Démarches et Procédures Administratives (PADDPA) le 23 mars 2021 à Cotonou avec le Ministère du Travail et de la Fonction Publique. La cérémonie de signature a été suivie d'un important don d'équipements destinés à l'installation de plusieurs centres communaux de services publics.

Monsieur Aoualé Mohamed Abchir, Représentant Résident du PNUD, s'est réjoui de cet accompagnement au Gouvernement. «Nous sommes davantage motivés par l'engagement des autorités béninoises qui, non seulement ont fait le choix d'introduire le numérique dans l'administration pour des raisons d'efficacité, mais elles ont également compris que la

question de l'amélioration de la productivité de l'administration, des institutions et des hommes qui les animent doit rester une préoccupation centrale pour la réalisation de l'agenda 2030 et particulièrement de son Objectif de Développement Durable N°16 qui vise à mettre en place une société plus juste, plus équitable avec des institutions efficaces».

En effet, depuis plusieurs années, le PNUD apporte son soutien financier et technique au Bénin dans le cadre d'une série de réformes, entreprises par le Gouvernement dont celles portant sur la simplification et la dématérialisation des démarches et procédures administratives.

Avec l'apparition du coronavirus (COVID-19), cet appui apporté dans le domaine de l'administration numérique est devenu une priorité absolue puisqu'on se rend à l'évidence que la propagation de la pandémie passe par les interactions physiques. Ainsi, l'utilisation



massive des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) à des fins de communication se révèle utile et efficace dans les actions d'endiguement de cette pandémie. C'est ce qui justifie l'accompagnement du PNUD au Gouvernement béninois pour la mise en œuvre de ce nouveau projet.

D'un montant total de 1.500.000 \$US, le PADDPA porte sur trois axes stratégiques à savoir : (i) le renforcement de l'e-gouvernance dans l'administration publique béninoise, (ii) le renforcement, grâce à l'utilisation des TIC, du suivi des acteurs du secteur informel dans le respect des gestes barrières prescrits par les autorités dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 et (iii) le renforcement des actions de prévention et de lutte contre la COVID-19 sur les lieux de travail.

Ce projet permettra aux responsables dans l'administration, de privilégier l'utilisation des plateformes numériques de services à travers lesquelles les administrations, les établissements, les entreprises et les usagers peuvent interagir dans le cadre de l'offre et de la demande de services publics. Ceci aura donc pour répercussion un fonctionnement à l'intérieur de chaque administration et l'élimination progressive de la bureaucratie, caractérisée par l'utilisation du papier et des documents physiques qui nécessite obligatoirement les contacts entre plusieurs individus et la mise

en place progressive d'une dématérialisation complète.

Pour ce qui est des équipements offerts, ils s'inscrivent dans une démarche d'anticipation de la mise en œuvre du PADDPA. Composés de 15 bureaux cadre et fauteuils, 15 bornes tactiles, 30 écrans muraux (TV), 30 ordinateurs de bureau, 8 ordinateurs portatifs, 35 onduleurs, 16 imprimantes et accessoires, 10 scanners, 31 multiprises, des blouses, des chaussures de sécurité, des lunettes de protection, des casquettes, des gants de protection..., ces équipements visent d'une part, à mettre en place une quinzaine de centres communaux de service public et d'autre part, à contribuer à l'extension du Système Intégré de Gestion des Ressources Humaines vers les ministères à gros effectifs et au déploiement du Système de Gestion Electronique du Courrier.

La Ministre du Travail et de la Fonction Publique, Mme Adidjatou Mathys a renouvelé ses remerciements et ceux du personnel de son ministère ainsi que la reconnaissance du Gouvernement pour l'assistance dont le Bénin a toujours bénéficié de la part du PNUD. Elle a, pour finir, rassuré l'assistance de ce que les bénéficiaires desdits équipements en feront un très bon usage pour des services de meilleures qualités aux usagers/clients de l'administration publique.



©PNUD Bénin / Roger ATTEMBA

Vue partielle des participants à la cérémonie de signature du document du nouveau Projet d'Appui à la Dématérialisation des Démarches et Procédures Administratives



L'OMS Bénin remet 2166 registres de rapports de collecte de données d'une valeur de près de 5.000.000 de francs cfa au Programme National de Lutte contre les Hépatites (PNLH)



©OMS Bénin

De gauche à droite, Dr Edmond Sossa GBEDO, Coordonnateur Adjoint du PNLH, Mme Hélène Kokoè LAKOUSSAN, Assistante Administrative du PNLH et Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY, Représentant Résident par intérim de l'OMS au Bénin

C'est au cours d'une cérémonie fort simple mais empreinte de solennité que Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY, Représentant Résident Ad Interim de l'OMS au Bénin a remis au Dr Sossa Edmond GBEDO, Coordonnateur Adjoint du PNLH 2166 registres de rapports de collecte de données sur les hépatites virales au Bénin.

Il s'agit d'outils de collecte de données destinées à la surveillance épidémiologique des hépatites virales B et C au Bénin.

En effet au Bénin et dans le monde en général, les hépatites constituent un véritable problème de santé publique. L'hépatite virale est une inflammation du foie provoquée par l'un des cinq types de virus A, B, C, D et E. Tous ces virus peuvent déterminer une infection aiguë du foie, asymptomatique dans plus de 80 % des cas. Les infections par les virus de l'hépatite B (VHB) et C (VHC) se singularisent par la possibilité de passage à la chronicité, avec le risque d'évolution

vers des complications, (la cirrhose et le cancer du foie) qui sont les causes habituelles de décès. Ces maladies sont pourtant évitables.

Par ailleurs, l'hépatite virale B (HVB) peut être éliminée, et l'hépatite virale C (HVC) peut être guérie. En effet, la vaccination contre l'HVB assure une protection très efficace et peut même conduire à son élimination tandis que les antiviraux d'action directe (AAD), faciles à administrer (par voie orale) sont bien tolérés et très efficaces contre l'HVC avec une guérison définitive chez plus de 90 % des malades. D'où la nécessité d'assurer une surveillance épidémiologique intense à travers une collecte de données fiables pour cerner la maladie, connaître son ampleur et organiser une lutte efficace en vue de son élimination. La remise des outils de collecte de données de ce jour s'inscrit dans ce cadre. Ainsi, après l'appui technique et financier que l'OMS a apporté au Programme National de Lutte contre les Hépatites (PNLH) pour l'élaboration des outils



de surveillance épidémiologique des hépatites virales B et C au Bénin, l'OMS a également financé l'impression de 2033 registres de 145 feuillets chacun du rapport mensuel de collecte des données sur les HV B et C et de 133 registres de 45 feuillets chacun du rapport trimestriel et annuel de collecte des données sur les HV B et C, le tout pour un montant total 4 808 900 F CFA. Lesdits registres livrés à l'OMS le 29 mars 2021 ont été remis le lendemain au Coordonnateur national adjoint du PNLH. En lui remettant un exemplaire symbolique de chacun des deux registres, Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY a souligné « l'importance de ce geste symbolique mais dont la portée scientifique et technique n'est plus à dire car, il contribuera grandement à une meilleure connaissance des hépatites et leur prise en charge efficace. » Il a terminé ses propos en marquant la disponibilité de l'OMS à continuer d'apporter son soutien technique et financier au Ministère de la Santé pour lutter contre toutes les affections nouvelles et ré-émergentes »

Au nom du Coordonnateur national du PNLH, son adjoint, Dr Sossa Edmond GBEDO a manifesté sa satisfaction au regard de l'appui constant de l'OMS en matière de prévention, de lutte et de prise en charge en général des maladies mais en particulier, des hépatites qui constituent un véritable problème de santé publique.

En effet, l'OMS estime que, chaque année, les hépatites sont à l'origine de 1,34 million de décès résultant d'une infection aiguë, d'un cancer du foie ou d'une cirrhose, c'est-à-dire de dégâts d'une ampleur comparable à ceux causés par le VIH ou la tuberculose. Malgré la

lourde charge que les hépatites virales font peser sur les populations dans toutes les régions du monde, elles ne sont pas véritablement considérées comme une priorité pour la santé et le développement jusqu'à une date récente.

En 2013, une enquête nationale de prévalence chez les donneurs de sang pour l'année 2012 a été réalisée dont les résultats indiquent que les taux de prévalence sont de 9,9% pour l'hépatite virale B (HVB), et 4,12% pour l'hépatite virale C (HVC), ce qui place le Bénin dans les zones d'endémie élevée pour les deux maladies.

Selon le PNLH, les données désagrégées montrent que les taux varient de 20,15 à 8,24% pour l'hépatite B et 12,42 à 1,45.

Les données de prévalence au niveau de la population générale n'étant toujours pas disponibles, une nouvelle enquête sera réalisée au cours de cette année 2021, au niveau des nouveaux donneurs de sang pour l'année 2020 afin de voir l'évolution de ces tendances.

Il est envisagé une restitution des résultats pour les différentes parties prenantes de la lutte contre les hépatites pour une bonne utilisation de ces données. La cérémonie de remise officielle des outils de collecte de données sur les hépatites a été présidée par Dr Mamoudou HAROUNA DJINGAREY, Représentant Résident de l'OMS par intérim entouré de Dr Sossa Edmond GBEDO, Coordonnateur national du PNLH et de Dr Téléphore HOUANSOU, Conseiller NPO/ATM chargé de la lutte contre le VIH/SIDA, les Hépatites la Tuberculose et le Paludisme à l'OMS au Bénin.



©OMS Bénin



Le SNU soutient le Bénin en tant que champion de l'initiative Education Plus



©DR

Dr Véronique TOGNIFODE, Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance, faisant son allocution

Le Bénin à travers la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance, SE Dr Véronique TOGNIFODE a co-hébergé avec le Luxembourg, un évènement parallèle sur l'Initiative Education Plus avec l'appui du Système des Nations Unies au cours de la 65e session de la Commission des Nations Unies sur la Condition des Femmes et dont le thème était « Montez en puissance ! Justice entre les genres pour les adolescentes et les jeunes femmes en Afrique subsaharienne ».

L'initiative Education Plus a été lancée pour la première fois en novembre 2019 par la Directrice Exécutive de l'ONUSIDA, accompagnée de ses consœurs de l'UNESCO, de l'Unicef, de l'UNFPA et de ONU-Femmes, à Nairobi (Kenya) au cours du sommet « International Conference on Population and Development » (ICPD). Cette initiative est née des constats selon lesquels les nouvelles infections à VIH chez les jeunes filles de 15-24 ans prévues pour baisser en deçà de 100 000 à l'horizon 2020 selon la Déclaration Politique des Chefs d'Etats et de Gouvernement de 2016, étaient encore estimées à 280 000 en 2019. L'Afrique subsaharienne en porte le lourd fardeau avec ses 4500 nouvelles contaminations toutes les semaines. Cette situation est notamment liée : (i) à la persistance de pratiques néfastes telles que les violences basées sur le Genre (VBG), les mutilations génitales, le mariage et la procréation précoces ; (ii) au nombre accablant

de filles non scolarisées dans le secondaire (34 millions) voire dans le primaire (4 millions) ; (iii) à la proportion encore trop élevée de jeunes filles de 15 à 24 ans de la région qui n'ont ni emploi, ni éducation et ni formation (24%) et pour celles qui ont la chance d'avoir un travail, les revenus demeurent médiocres comparés à ceux des jeunes hommes.

Ainsi, la vision de l'Initiative est d'aboutir à « un monde dans lequel chaque adolescente et

jeune femme termine ses études secondaires et est habilitée à mener une vie sûre, saine, épanouissante et productive, exempte de discrimination sexiste, de violence et de VIH/sida ». Pour ce faire, l'approche Education Plus repose sur cinq composantes que sont :

- l'achèvement de l'éducation secondaire de qualité ;
- l'accès universel à l'Education Sexuelle Complète ;
- la santé et les droits sexuels et reproductifs ;
- l'absence de Violence Basée sur le Genre ;
- la transition école-emploi, sécurité économique et autonomisation.

Suite, à la soumission au niveau global d'un dossier d'évaluation nationale élaboré avec la contribution des agences concernées du SNU au niveau pays, le Bénin a été sélectionné parmi les 16 pays champions de cette initiative en Afrique. Il est attendu des pays champions qu'ils confirment formellement leur position de pionniers sur cette initiative et assurent une représentativité au plus haut niveau de l'Etat, dans la mesure du possible, lors du lancement officiel de cette initiative qui se fera en marge des commémorations du 25e anniversaire de la conférence de Beijing (Beijing +25) fin juin 2021 à Paris.

C'est ainsi que la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance du Bénin a saisi l'occasion de la tribune offerte par cet évènement parallèle pour confirmer la participation de Son Excellence



le Chef de l'Etat en personne au sommet de Beijing+25.

SE Madame la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance du Comité a en outre rappelé dans son intervention, préparée en étroite collaboration avec les agences du système des Nations Unies concernées basées au Bénin que sont l'ONUSIDA, l'Unicef, l'UNFPA et l'UNESCO, les actions phares déjà initiées par le Bénin y compris celles appuyées par les agences du Système des Nations Unies en lien avec les composantes de l'initiative Education Plus, à savoir :

- l'exonération des frais scolaires du primaire pour les garçons et les filles et du secondaire pour les filles jusqu'en classe de 3e ;
- les cantines scolaires en partenariat avec le PAM ;
- le projet ACCESS financé par la Banque Mondiale;
- le Programme d'Education Complète à la Sexualité et le projet SWEED en collaboration avec l'UNFPA ;
- le projet CASH CARE PLUS avec l'Unicef ;
- la loi VIH et le cadre légal qui couvre toutes les formes de violences avec l'ONUSIDA et le PNUD.

SE la Ministre TOGNIFODE, qui assure en ce moment la Présidence du Comité Technique Spécialisé de l'Union Africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes et des filles, appelle les Nations Africaines à plus d'engagement pour la lutte contre le VIH en l'occurrence, la lutte contre les violences basées sur le genre, l'amélioration du leadership féminin et l'autonomisation dans tous les domaines, gage d'un développement durable.



@DR

Mme Winnie BYANYIMA, Directrice Exécutive de l'ONUSIDA, prononçant son mot de fin

#ENSEMBLE

NOUS DEVONS VEILLER À CE QUE TOUS AIENT ACCÈS AUX VACCINS AFIN DE NOUS PERMETTRE DE REPRENDRE LA VIE TELLE QUE NOUS LA CONNAISSONS ET L'AIMONS

**NOUS NOUS
AMUSERONS
À NOUVEAU**



Le métier d'infirmière en temps de pandémie de COVID-19

Larissa GBEDJI SOKPA, infirmière diplômée d'Etat raconte



© OMS / Bénin

Elles font parties de ces héroïnes de l'ombre qui se sont engagées en première ligne dès le début de la pandémie de la COVID-19 au Bénin. Elles, ce sont les infirmières d'Etat qui œuvrent au quotidien pour la prise en charge des cas de COVID-19.

Au Bénin, les femmes représentent près de 30% du personnel de santé qui au quotidien, contribuent à la stratégie de riposte du gouvernement contre la pandémie de COVID-19 au Bénin tout en assumant un plus grand fardeau lié aux responsabilités familiales.

Larissa GBEDJI SOKPA, infirmière diplômée d'Etat comme d'autres agents de santé explique comment la pandémie a changé sa vie, sa motivation, les défis auxquels elle est confrontée et les succès qu'elle a accompli.

Avec à son actif plus de six années d'expérience dans le secteur de la santé publique, Larissa Gbedji SOKPA, infirmière diplômée d'Etat a débuté sa carrière dans une clinique privée de la capitale Cotonou ensuite au Centre national médico-sportif (CNMS) puis en tant que chef poste du Centre maternité de Goho dans la Commune de Tchaourou avant de trouver sa voie. Celle d'être agent de santé en première ligne de la gestion des urgences sanitaires.

« Sauver des vies est l'une des valeurs qui m'ont été inculqué depuis ma tendre enfance » affirme Larissa. De donneuse de sang bénévole au Collège, elle s'est engagée dans la Santé Publique suite aux encouragements de sa famille et ses amis.

En 2018, Larissa GBEDJI SOKPA fait ses premières armes dans la gestion des urgences



sanitaires dans le cadre de l'épidémie de Fièvre Hémorragique à Virus Lassa (FHVL) au Bénin. Des efforts qui seront couronnés par son déploiement à titre de Consultante en épidémiologie à Goma en République Démocratique du Congo (RDC) où elle était au front de la gestion de l'épidémie d'Ebola.

Aujourd'hui, Larissa met cette expérience au profit de la lutte contre la pandémie de la COVID-19 dans son pays. « Le métier d'infirmier est plus que jamais à risque car nous sommes en contact permanent avec les patients. A la différence des autres urgences sanitaires au Bénin, la COVID-19 s'est étalée dans la durée et par conséquent assez éprouvant pour nos systèmes de santé. Ainsi au départ, nous étions confrontés à la peur de l'inconnu et le manque d'Equipements de Protection Individuelle (EPI) adéquats mais cela a été rapidement résolu par le gouvernement » explique-t-elle.

Selon elle, le serment d'Hippocrate prend une autre dimension pour les femmes qui ont choisi d'être en première ligne des ripostes épidémiologiques.

« Nous avons dû travailler pendant de longues heures, au-delà des heures de travail habituelles dans les centres de traitement et de prise en charge de cas positifs de COVID-19 afin de sauver les patients surtout ceux développant une forme grave de la maladie » explique-t-elle avant que dans ces cas, il est difficile pour les femmes de juguler vie familiale et vie professionnelle. « Il a été particulièrement difficile pour moi de consacrer du temps à ma famille et mes enfants. »

Face à cette situation, des réajustements concernant les heures de garde, ont été faites afin de faire face à l'épuisement physique et la détresse psychologique auxquels étaient confrontés les agents de santé. « Ces mesures nous ont permis de souffler et de nous ressourcer en famille. »

Cependant la plus belle récompense de ces agents de santé de première ligne reste la guérison de leurs patients. Nos défis du quotidien sont vite oubliés lorsque nous voyons nos patients être guéris de la COVID-19 et regagner leur famille et communauté » affirme l'infirmière d'Etat.

« Cela n'a pas été un parcours facile, mais en s'appuyant sur les directives élaborées par le Ministère de la Santé avec le soutien de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les équipes sont toujours motivées pour continuer à lutter contre la pandémie », affirme Larissa GBEDJI SOKPA.

Par ailleurs, l'infirmière d'Etat invite ses consœurs à sortir de leur zone de confort afin de s'engager davantage dans la riposte face à la COVID-19.

« J'invite également l'ensemble des infirmières et infirmiers engagés dans la riposte contre la COVID-19 à faire preuve de courage pour que notre pays le Bénin puisse gagner la course contre la pandémie ».



© OMS / Bénin



Monsieur Salvator Niyonzima, nouveau Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin

Nommé par le Secrétaire Général de l'ONU, M. Antonio Guterres, M. Salvator Niyonzima a présenté ses lettres de cabinet au Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération le 20 janvier 2020.

Avec cette nomination Monsieur Niyonzima, est accrédité comme Représentant du Secrétaire Général des Nations Unies pour les activités de développement en appui aux efforts du Gouvernement. Il coordonnera l'ensemble des activités opérationnelles de différentes agences du Système des Nations Unies, la mise en œuvre du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable au Bénin mais aussi la réponse socioéconomique des Nations Unies à la COVID -19 en lien avec les priorités du Gouvernement et l'Agenda de Développement Durable 2030.

M. Niyonzima apporte à ce poste près de 30 ans d'expérience dans le domaine de la coopération internationale et du développement. Il a travaillé pour les Nations Unies en Afrique occidentale, centrale, australe et dans l'océan Indien. Il fut Coordonnateur Résident des Nations Unies au Royaume du Lesotho de Mai 2017 à Décembre 2020. Il a été également Directeur pays de l'ONUSIDA pendant 13 ans en Namibie, au Gabon, au Burkina Faso, à Madagascar (couvrant également les Comores, Maurice et les Seychelles). M. Niyonzima a également été Conseiller technique au siège de l'ONUSIDA à Genève.

Avant de rejoindre les Nations Unies, Monsieur Niyonzima a été Chef de Cabinet au Ministère



©DR

Monsieur Salvator Niyonzima, nouveau Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Bénin

des Finances du Burundi, chargé de cours à l'Université du Burundi et Conseiller à la Présidence du Burundi.

M. Niyonzima est titulaire d'un Master en administration publique de l'Université d'État de Californie à Fresno (États-Unis), d'un diplôme d'études supérieures de l'Université de Stellenbosch (Afrique du Sud).

M. Niyonzima parle le kirundi, le français, le swahili et l'anglais.



NATIONS UNIES BENIN



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé
Bénin



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
L'organisme des Nations Unies chargé des migrations



ONUSIDA



JNFPA BENIN
«Assurer les droits reproductifs pour tous»



LA BANQUE
MONDIALE



ONU-HABITAT



UNHCR
The UN Refugee Agency

unicef



IFAD



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



UN
CDF
Microfinance • Capital Development



PNUE



UNIVERSAL
POSTAL
UNION



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT



VOLONTAIRES
ONU



UNDSS

Bureau du Coordonnateur Résident
des Nations Unies au Bénin
Zone Résidentielle, Lot 111
BP. 506, Cotonou - Bénin
Tél. +229 21 31 30 45
E-mail : rcs-onubeninregistry@un.org
Site web : <http://benin.un.org>
<https://www.facebook.com/snubenin>
<https://twitter.com/UNBenin>